

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4562 - Lundi 12 Février 2024 - Prix : 200 Fc

PRÉSIDENCE DE L'UNION AFRICAINE

Azali continue ses tournées d'adieu



Azali à Addis-Abeba pour remercier le premier ministre Abiy Ahmed.

INTERVIEW :

Anissi Chamsidine :

*"Les Comoriens sont pris en otage
dans l'espace Schengen"*

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

1er Chaanban 1445

**Prières aux heures officielles
Du 10 au 15 Février 2024**

Lever du soleil:

06h 04mn

Coucher du soleil:

18h 37mn

Fadjr : 04h 53mn

Dhouhr : 12h 25mn

Ansr : 15h 52mn

Maghrib: 18h 40mn

Incha: 19h 54mn



INTERVIEW :

Anissi Chamsidine :**"Les Comoriens sont pris en otage dans l'espace Schengen"**

Le Gouverneur Anissi Chamsidine, connu par son franc-parler a accordé à La Gazette des Comores / HZK-Presses une interview. Il nous parle de son essai intitulé : « NISISU'ALI INTSI, ceci n'est pas une réponse ». Le locataire de Dar Nadja est revenu sur ses relations avec le pouvoir central et la rumeur non démentie au sujet de l'installation des radars à Anjouan pour mieux contrôler les mouvements des kwasa kwasa vers Mayotte.

Question : Pourquoi avez-vous choisi ce titre pour votre livre ?

Anissi Chamsidine : Il s'agit pour moi de questionner le pays. Je n'ai pas de vérités sur la question de la souveraineté, mais j'ose croire que le pays dans son histoire détient les éléments de réponse, dont nous avons besoin. Elles méritent d'être entendues et partagées.

Question : Dans l'avant-propos, vous dites que « l'insularité comme difficulté est une fable sans avenir que certains s'évertuent à défendre ».

AC : Dans les années 1970, une époque où certains d'entre nous se battaient pour l'indépendance, les divisions s'exprimaient plutôt en

termes de classe ou se réclamaient d'une idéologie. Depuis qu'on a décrété la mort du citoyen, j'ai l'impression que les luttes se sont déplacées sur des questions de territoire, de communauté, et bientôt de religion. J'ai l'impression que ceux qui revendiquent la cause insulaire ont oublié qu'il y a une réalité autrement plus complexe, qui concerne l'ensemble de l'archipel. Si on s'attelait à une réflexion assidue, on découvrirait que leurs arguments ne tiennent pas devant l'adversité coloniale, qui, elle, broie tout le corps de l'archipel, sans exclusive. Elle ne dit jamais « ce sont des anjouanais ou des grands-comoriens, laissons-les tranquilles ». Ce qu'elle veut, c'est embarquer tout le pays dans ses enjeux, et nous, pendant ce temps, nous nous mettons à défendre des territoires communautaires, qui ne correspondent en rien à la réalité.

Question : Dans le chapitre III de votre livre, on comprend que l'entente est plus importante que toutes les autres formes de richesse. Est-ce que le pouvoir central exploite la désillusion des « anjouanais » pour se maintenir ?

AC : Je ne sais pas qui a prévu quoi dans cette histoire. Mais toutes les forces politiques de ce pays usent

de la division pour se maintenir au pouvoir, le pouvoir central, comme les autres. Moi, je réapprends le droit de conjuguer le « nous », en tenant compte de la multitude de l'archipel, et non en désignant les Comoriens par des appartenances insulaires, qui ne tiennent pas compte de l'histoire partagée. On sait tous que chacun d'entre nous est rarement le descendant d'une seule île dans cet archipel. On a toujours été tributaire d'une histoire qui nous ramène à l'île d'à côté. Les destins des uns et des autres sont liés, et l'entente (mparano) dont je parle nous y ramène, lorsqu'on oublie.

Question : Dans le chapitre V, vous faites référence à l'« école de la République » et vous mentionnez « les pratiques de leur maître ». De quelle école parlez-vous et pourquoi ne retient-on que ces pratiques ?

AC : Je parle de l'école où l'on a formé les différentes générations qui ont eu à administrer cet archipel. Elles ont appris à agir sous influence de leurs maîtres, tous issus de la tutelle coloniale. Dans le cas précis de Mayotte, les édiles de l'île ont appris très tôt à confondre leurs problèmes dans un faux débat sur l'immigration, dans lequel ils ont essayé de noyer le « Comorien » qui est en eux. Aujourd'hui, le « Mahorais » veut s'en débarrasser, comme il le ferait d'un djinn intraitable. Ils ont ouvert une fabrique de la clandestinité à ciel ouvert. Un peu comme les politiciens français, qui, dès qu'ils ont un problème qui les dépasse, invoquent l'immigration, pour mieux le contourner.

Question : Vous évoquez dans le même chapitre la dangerosité de "confier une telle ressource à des mains étrangères", mais la SONELEC (société nationale d'électricité) est aux mains des Comoriens et rien ne semble fonctionner. Pourriez-vous expliquer

cette contradiction, monsieur le gouverneur ?

AC : Vous vous contentez de lire les faits à l'aune des événements d'aujourd'hui. Vous oubliez que la Sonelec a d'abord été une société coloniale (SEC), qui a ensuite été administrée pendant une longue période par un conseiller technique français, qui, avec l'aide des partenaires locaux, a contribué à l'enfoncer. C'était durant le règne de feu Abdallah. A l'époque, elle s'appelait « EEDC ». Vous oubliez qu'elle a ensuite été confiée à plusieurs repreneurs dont une société privée française, avant de se retrouver dans la déroute la plus totale. Aujourd'hui, elle a été renommée pour la énième fois (Sonelec, après Mamwe) et se retrouve dirigée par des personnes qui ont des liens avérés avec ceux qui l'ont enfoncée par le passé. Posez-vous les bonnes questions, au bon endroit. Faut-il relever les erreurs factuelles d'aujourd'hui ou faut-il s'interroger sur cette mémoire que d'aucuns disent oubliée ?

Question : On dit que le ministre comorien des Affaires étrangères a dû se contenter de son passeport français pour passer la frontière de l'Europe et prendre place au Global Gateway Forum, dernièrement. Comment expliquez-vous cette humiliation ?

AC : Encore faut-il qu'il le vive comme une humiliation ! C'est la rumeur qui s'est chargée de propager cette information. Mais ce qui est sûr, c'est que les Comoriens sont pris en otage dans l'espace Schengen, dès lors qu'il s'agit de négocier un visa d'entrée en Europe. Il y a eu l'époque du président Sambu, il y a eu l'histoire du ministre Mohamed Elamine Souef, et il y en aura d'autres, tant qu'on n'établira pas une autre relation avec l'Etat français, qui ne nous voie pas comme des partenaires, mais

comme des sortes de « vassaux », à qui il impose ce qu'il veut.

Question : Vous affirmez que l'Etat comorien est démissionnaire et qu'il est réduit à la mendicité. Pourquoi ?

AC : Je dis aussi qu'il nous faut de l'audace et de la démesure pour en finir avec la tutelle. Je n'ai pas écrit un livre contre quelqu'un en particulier. J'ai plutôt écrit ce livre pour redonner du sens au combat archipélique dans son ensemble. Pour que le pays se remette debout, nous devons nous poser certaines questions. Un pays qui ne sait pas ce qu'il veut ne peut que continuer à vivre cet état de mendicité perpétuel. L'Etat comorien doit reprendre l'initiative, s'il veut du changement pour les siens.

Question : Est-ce que vous êtes au courant d'un projet visant à installer un radar à Anjouan dans les prochains mois ? Si ce n'est pas le cas, pensez-vous que cela serait réalisable ?

A.C. : Non ! Je ne suis pas au courant. Mais un radar de plus ou de moins, ce n'est pas ça qui changera notre relation à la tutelle coloniale. La France ne fait que défendre ses intérêts et mentir aux Mahorais. A nous de savoir ce que nous voulons en retour. Ce qui n'est pas encore gagné ! Défier un radar n'est pas un problème pour nos kwasa. Par contre, il appartient à l'Etat comorien de défendre les passagers qui sont dans ce kwasa, quelle que soit la raison de leur départ depuis les autres îles. Il ne peut pas continuer à les incriminer, au même titre que l'Etat français, le fait avec ses radars et sa police. Nous avons le droit international avec nous. A nous de savoir comment en user.

Propos recueillis par Nabil Jaffar

SOCIÉTÉ

La pêche aux poulpes est ouverte à Mohéli

Du samedi 10 au dimanche 11 février, 17 villages de Mohéli et PNM (parc national de Mohéli) viennent d'ouvrir la pêche aux poulpes après 3 mois de fermeture pour repos biologique. Une technique de plus en plus appréciée par la population elle-même qui se montre volontiers à l'appliquer. Plusieurs tonnes de pieuvres à pêcher sont attendues.

Fermée depuis le 1er novembre 2023 dans 17 villages du PNM, soit 3 mois de repos biologique, la pêche aux poulpes a

été ouverte successivement le samedi 10 et le dimanche 11 février 2024 dans 17 localités de Mohéli. Des villages qui ont eux-mêmes, selon les responsables du PNM, accepté ou sollicité le repos biologique des poulpes dans leurs terroirs marins respectifs. « En effet, ils ont bien compris les avantages et les bienfaits de cette gestion efficace, rationnelle et responsable de l'espèce et de son habitat » rassure Cheikdine Saïd le chargé de communication et éducation environnementale au PNM.

Le samedi 10 février ce sont les

localités de Ndremeani, Miremani-Ndrondroni, Ouallah 1, Ouallah 2, Miringoni, Mbatsé, Ntakudja, Bandar-es-Salam, Djoïézi, Wanani, Mlabanda, Kangani, hamavuna et Itsamia qui étaient censés procéder à cette ouverture malgré quelques soucis pour certaines. À Hamavouna, 46 pêcheurs ont pu peser 500 kg de pieuvres et le plus grand avait 5 kg. À Bandar es Salam, rien que pour la journée du samedi, 601 poulpes de 936 kilos au total ont été pêchés. Mais il faut attendre quelques jours, selon les responsables du parc, avant d'avoir

les statistiques complètes. À noter que l'année dernière près de 18 tonnes ont été pêchées dans l'ensemble de l'île.

Pour rappel, la coopérative Moibaysone de Wanani a reçu en décembre dernier un chèque d'un million 500 mille francs par le Fonds japonais à travers le Croissant rouge comorien pour l'achat, le traitement et la conservation des poulpes. Ce dimanche 11 février c'est au tour de Nioumachoi, Fomboni et Barakani de passer à l'ouverture. Les principaux objectifs de ce repos biolo-

gique des poulpes, selon les responsables du PNM, sont l'augmentation de l'espèce en quantité et en taille, un maintien de la ressource sur le long terme pour bien favoriser sa régénération et une meilleure gestion de l'habitat. En plus tout l'écosystème, à savoir corail et herbier, profite de la pause en période de repos biologique pour bien repousser, s'épanouir et se développer.

Riwad

PRÉSIDENTE DE L'UNION AFRICAINE

Azali continue ses tournées d'adieu

Ce n'est un secret pour personne, pour accéder au fauteuil de président en exercice de l'Union Africaine, Azali Assoumani a été soutenu par des amis fidèles. Cette tournée entamée commencée au Congo ressemble à s'y méprendre à une tournée d'adieu du président comorien en tant que chef de l'Union Africaine. Le 18 février prochain dans la capitale éthiopienne il passera le relais sauf surprise de dernière minute au président de la Mauritanie.

Le 17 et le 18 février prochain dans la capitale éthiopienne ou se trouve le siège de l'Union Africaine (UA) se déroulera le 37e sommet de l'organisation panafricaine. Le président Azali Assoumani passera le flambeau de la présidence de l'UA à celui qui semble être le candidat du consensus le mauritanien, Mohamed Ould

Cheikh El Ghazouani. Avant que cela ne se produise, le locataire de Beit Salam continue de sillonner le continent à la rencontre de ses amis et autres alliés. Après Brazzaville et Libreville, le chef de l'Etat comorien a fait une escale à Addis-Abeba pour remercier le premier ministre Abiy Ahmed.

Dans la capitale éthiopienne le

président Azali a plaidé comme il l'avait fait au Gabon pour la mise en place d'une commission mixte entre les deux pays nous rapporte Beit-Salam. « Il a rappelé son souhait de voir cette coopération se renforcer encore davantage, notamment à travers la mise en place de la Première Grande Commission Mixte, dans l'intérêt des deux peuples frères ». En conflit permanent avec ces voisins directs à cause surtout des eaux du Nil qui prennent source dans ce pays, Abiy Ahmed peut compter sur le soutien d'Azali pour trouver une solution pérenne. « Il a, par ailleurs, exprimé sa

disponibilité à accompagner toute initiative visant à instaurer un climat de paix et de sécurité entre l'Ethiopie et ses pays limitrophes », dit-il.

Pour marquer cette nouvelle amitié naissante, le président de l'Union des Comores a invité le Premier ministre éthiopien « à effectuer une visite aux Comores, pour symboliser le nouvel élan des relations bilatérales entre Moroni et Addis-Abeba » ce qui serait une première dans les annales diplomatiques des deux pays. Une demande à laquelle le premier ministre Abiy Ahmed « a répondu positivement ».

Et ce dernier de remercier son hôte du jour pour son leadership « Qui a permis, entre autres acquis, l'adhésion de l'Union Africaine au G20. »

Enfin, le premier ministre éthiopien a répondu positivement aux propositions. « Il a ensuite demandé au Président Azali, d'user de sa sagesse pour faire avancer le dialogue entre l'Ethiopie et ses pays voisins, afin qu'une solution consensuelle puisse être trouvée aux différends qui les opposent » dans cette région de la corne de l'Afrique o combien sensible.

Imtiyaz

PRÉSIDENTIELLE 2024 :

Me Mzimba dit « respecter » la décision de la Cour suprême

Collaborateur du candidat malheureux du parti Juwa durant la campagne électorale, Me Ibrahim Ali Mzimba a pris le contrepied de son clan et a dit « respecter » la décision de la Cour suprême qui a déclaré Azali Assoumani élu dès le premier tour.

Une position incongrue. Au lendemain de la proclamation des résultats définitifs des élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles, Me Ibrahim Ali Mzimba a surpris plus d'un en disant se soumettre à la décision de la Cour suprême pendant que le candidat pour qui il battait campagne et toute l'opposition sont vent debout et dénoncent des mascarades. Au cours d'un entretien avec Fcbk Fm ce samedi matin, l'a-



vocat tente de convaincre que « respecter » une décision ne signifie pas la « reconnaître ». « Je respecte

la décision prise par la Cour suprême mais je répète pour la énième fois que je rejette les résultats pro-

clamés par la Cour », insiste-t-il.

Mzimba poursuit ses arguments en disant qu'il ne peut pas être « un homme de droit et ne pas me soumettre à la décision de la Cour même si je ne suis pas d'accord ». Il poursuit que même si ces décisions « vont à l'encontre de mes intérêts, je dois me soumettre que la décision me plaise ou non. Et ce n'est pas la Cour suprême seulement mais je respecte toutes les juridictions de mon pays », fait-il valoir avant d'ajouter « c'est ce qui fait justement la différence entre un homme de loi et un homme d'État ou politique ». « Le système judiciaire a fait que la décision prise par la haute cour est inattaquable. Elle est la décision finale. Donc les décideurs sont responsables de leurs actes et ils seront jugés par l'histoire, point et barre ».

Il dit qu'il était conscient que participer à ces élections n'allait pas être une sinécure mais affirme « ne rien regretter ». « Réellement nous avons la volonté de montrer aux Comorien et à la communauté internationale que la CRC, parti au pouvoir, est très minoritaire dans ce pays. Tout le monde l'a constaté le 14 janvier dernier », déclare-t-il avant de remercier l'ancien gouverneur d'Anjouan Salami et l'ancien président de la République Sambi d'avoir « encouragé » l'opposition à aller aux élections. « Le combat continue », lance celui qui s'en est pris aux chiffres de la commission électorale et leurs incohérences.

Ibnu M. Abdou

CHOLÉRA

Six personnes hospitalisées

Six patients se trouvent pris en charge dans le site de Sambakouni. Le nouveau rapport de situation daté du 10 février précise que 14 personnes sont déclarées guéries du choléra. Tandis que six autres sont sous traitement au site de Sambakouni.

Au total 14 personnes sont déclarées guéries de l'épidémie du choléra qui sévit actuellement dans le pays. Selon le rapport de situation daté du 10 février dernier, le pays compte 6 malades admis en milieu hospitalier. Pour se protéger contre cette maladie dangereuse, un traitement prophylactique est mis à la disposition de tous les cas contacts. Le ministère de la santé rassure aussi qu'une désinfection a été faite aux domiciles des contaminés afin de limiter la chaîne de propagation.

Dans son intervention à l'Ortc, l'épidémiologiste Dr Faouzou Ben

Aboubacar a appelé la population à suivre les directives des médecins, surtout qu'on est en période pluvieuse. « La précaution doit être de mise afin d'éviter la chaîne de propagation », souligne-t-il. Les autorités sanitaires se veulent prudentes et multiplient les réunions avec les acteurs sociaux afin de sensibiliser la population sur cette épidémie.

La meilleure manière de lutter contre cette épidémie est la prévention. Pour cela, les autorités appellent la population à suivre les consignes sanitaires. « Nous recommandons le lavage des mains à l'eau propre et au savon ou en utilisant une solution chlorée avant de faire la cuisine, de manger, de s'occuper d'un bébé, bien cuire les aliments comme la viande à au moins 70°C, ne pas manger d'aliments non cuits à moins qu'ils ne soient pelés ou décortiqués et bien lavés. En cas d'apparition des symptômes tels que diarrhée sévère, vomissement et

fatigue générale, le patient est invité à se rendre immédiatement au centre de santé le plus proche » avait recommandé le Dr Saindou Ben Ali Mbae, directeur général de la santé.

Pour rappel, cette pathologie n'est pas une maladie nouvelle aux Comores, qui ont connu des épidé-

mies en 1975, 1998, 2001-2002 et en 2007. Le passage du choléra en 2007 avait provoqué plus de 1500 cas dont une vingtaine des décès intra-hospitaliers.

Andjouza Abouheir



Ima d'illustration

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CHOLÉRA :

L'hôpital de M'béni se prépare en conséquence

Depuis l'apparition de cas de choléra aux Comores, tout le secteur sanitaire est à pied d'œuvre. L'hôpital de Hamahame-Mbwankuu, n'est pas en reste. Il a annoncé, au cours d'un point de presse tenu à l'hôpital-même, avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour faire face à l'épidémie qui a fait au moins deux morts.

Au lendemain de l'annonce par le ministère de la santé de la détection de 7 cas de choléra sur le territoire national, les responsables du Centre médico-chirurgical de Mbeni, situé dans le district de Hamahame-Mbwankuu, ont informé la population de sa disponibilité pour accueillir à tout moment les personnes atteintes du choléra. Devant la presse, le directeur



La direction et personnel soignant de l'hôpital de Mbéni.

Abdourahim Mbaé affirme qu'en période exceptionnelle, des mesures exceptionnelles. « Comme nous avons fait lors de la Covid-19, nous

nous préparons à tout éventuel accueil de patients du choléra », rassure celui qui était entouré par le médecin en chef de cet hôpital, entre

autres cadres. « J'appelle à tout un chacun qui constatera des signes de cette maladie de venir à l'hôpital le plus vite possible ».

Également présent dans ce point-presse, le chirurgien Nizar Ahamada, a tenu à rassurer la population, du moins celles et ceux qui se trouveraient confrontés à des problèmes financiers alors qu'ils ont le choléra. « A chaque fois qu'on constate des signes à la maison, n'hésitez pas à venir à l'hôpital. Oubliez les questions d'argent », indique celui qui n'est pas sans savoir que les moyens très limités des patients. « Cela fait déjà 5 ans que je suis là. J'ai fais des interventions chirurgicales avec zéro franc. La facture est à régler après même si parfois c'est avec beaucoup de peine ». Rappelons que le choléra, au même

titre que la Covid-19, est entièrement pris en charge par l'État.

Le Centre médico-chirurgical de Mbeni, situé dans le district de Hamahame-Mbwankuu, est une institution médicale qui joue un rôle vital dans la prestation de soins de santé dans la région. Il se distingue par plusieurs caractéristiques notables, tout en faisant face à des défis importants. Les conférenciers annoncent la mise en place de chambres et du matériel spécial pour accueillir les malades. Ils annoncent qu'ils attendent toujours d'appliquer le protocole décidé par le ministère de la santé pour ce qui est des soins des personnes atteintes du choléra. « Nous sommes prêts », conclut le directeur général Abdourahim Mbaé

Ibnou M. Abdou

EXAMENS NATIONAUX

Aucun candidat de l'école publique de Nioumachoi n'est inscrit pour la 6ème

Comme prévu, les inscriptions en ligne pour les examens nationaux ont été clôturées le 3 février après une prolongation de 2 semaines. 1389 candidats ont pu s'inscrire à Mohéli mais toujours est-il que 300 candidats ne sont pas inscrits dont 96 issus de l'école primaire publique de Nioumachoi.

Aucun candidat de l'EPP Nioumachoi n'a pu s'inscrire à l'examen d'entrée en 6ème. Au total ils sont 300 non inscrits. L'inspecteur pédagogique Badrane Tchaké pense qu'il s'agit d'une défaillance de la part de l'administrateur chargé des enregistrements et d'envoi des dossiers sur cette EPP car « il y a quelques jours nous sommes passés voir le directeur pour l'état d'avancement des dossiers et il nous avait fait savoir que tout va bien » dit-il. Bien que la plate forme d'inscription soit déjà fermée depuis le 3 février, l'inspecteur Tchaké, maire de Mlédjélé croit qu'il peut y avoir une possibilité de la rouvrir pour permettre à ces jeunes candidats de faire leur examen cette année.

Il convient de rappeler qu'il y eu une prolongation de 2 semaines du 18 janvier au 3 février pour permettre à ceux qui n'étaient pas inscrits dans les délais de pouvoir le faire. Ce qui a permis de passer de 1771 inscrits le 20 janvier à 1389 à ce jour (10 février) à Mohéli, tous examens nationaux confondus. Soit 1242 candidats pour l'examen du BAC contre 1217 l'année dernière, 989 pour le BEPC et 1500 pour la 6ème et CEPE sans compter les 96 candi-

dates de l'EPP Nioumachoi.

Au total 800 candidats aux examens nationaux n'ont pas pu s'inscrire cette année à Mohéli malgré la prolongation de la date limite d'inscription. « D'abord il y avait la grève des enseignants du public, puis la crise post électorale, suivie des intempéries de cette dernière semaine » s'expliquait Imal Baco Boutsu le Directeur de l'OREC (office régional des examens et concours) au niveau de Mohéli lorsque nous l'avions interrogé.

Riwad



Ecole primaire de Nioumachoi.



PUBLICATION LOCALE POUR APPEL A PROPOSITIONS

OCTROI DE SUBVENTIONS VISANT A FAVORISER LA CREATION D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS DURABLES AUX COMORES PAR LA MOBILISATION DES TALENTS ET DES RESSOURCES DE LA DIASPORA VIVANT EN FRANCE OU DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER ET/OU RECEMENT REINSTALLÉS AUX COMORES (DEPUIS MOINS DE 5 ANNEES).

Réf : 24-SBO-S001

Expertise France lance un appel à propositions pour l'octroi de subventions visant à favoriser la création d'entreprises et d'emplois durables aux comores par la mobilisation des talents et des ressources de la diaspora vivant en France ou dans les départements d'outre-mer et/ou récemment réinstallés aux comores (depuis moins de 5 années), dans le cadre du projet « « Projet d'appui au renforcement des partenariats avec les diasporas entrepreneuriales comoriennes », financé par l'AFD et mis en œuvre par Expertise France.

Opportunités pour les entrepreneur.e.s de la diaspora comorienne

• Vous êtes un.e entrepreneur.e de la diaspora et vous voulez

créer ou développer votre entreprise aux Comores ?

- Vous résidez en France métropolitaine / en outre-mer ou vous êtes installés aux Comores depuis moins de 5 ans ?
- Vous développez une solution innovante dans les secteurs prioritaires pour les Comores ?

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté en téléchargeant le dossier d'appel à projets sur le lien suivant : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2451711&orgAcronyme=s2d>

Le dépôt des candidatures devra être fait en ligne via ce même lien en enregistrant votre société.

Pour toute question, veuillez contacter par email : diaspora.comores.assistance@expertisefrance.fr

Tenez-vous informés sur le site internet d'Expertise France : <https://www.expertisefrance.fr/offer-detail?id=899222>

La date limite de remise des propositions est fixée au **JEUDI 29 FEVRIER 2024 A 16H00 (HEURE DE PARIS)**.

AFRICAN GOVERNANCE AWARD :

Les Comores reçoivent le prix du meilleur ministère des finances d'Afrique

Mze Aboudou Mohamed Chanfiou a reçu son prix de meilleur ministre des finances d'Afrique le 08 février à Maurice au côté du ministre burundais des affaires étrangères et du ministre éthiopien des industries.

Les African Governance Awards ont été conçus et organisés par The Business Executive Media Group. Ce système de prix vise à identifier et reconnaître publiquement les institutions souveraines de toute l'Afrique et les institutions multilatérales actives à travers le continent qui ont apporté des contributions exemplaires à la bonne gouvernance en ce qui concerne la gouvernance politique et le développement socio-économique. Et des prix sont décernés à des personnes identifiées au plus haut niveau de la gouvernance politique et socio-économique qui ont apporté des contributions extraordinaires à la croissance et au développement de l'Afrique, tant au niveau national qu'au niveau continental. Le 08 février dernier, la remise des prix a eu lieu à l'île Maurice. Et parmi les nominés de cette année, on peut citer le ministre des finances et du budget qui a reçu le prix du meilleur ministère des finances



Remise du prix du meilleur ministère des finances d'Afrique.

d'Afrique, le ministre des affaires étrangères du Burundi et le ministre de l'industrie de l'Éthiopie.

« C'est un immense honneur, une grande joie et une immense fierté que je viens de recevoir avec modestie cette distinction, récompensant le travail d'une équipe qui travaille sous la vision et la confiance de SEM Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, et président en exercice de l'UA, vision et confiance qui sont le socle de mes efforts en tant que Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire », déclare Mze Aboudou Chanfiou, le ministre des

finances comorien, après avoir reçu son prix. Et de poursuivre : « Comme vous le savez, une distinction symbolise toujours un moment particulier d'une carrière, sûrement relié à un résultat. Pour moi, c'est 27 ans au service de mon pays, à des hauts niveaux de responsabilité, notamment de Gouverneur de la BCC, puis Ministre de l'économie et actuellement Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire. Ce parcours atypique, je le dois tout particulièrement à SEM le Président Azali Assoumani à qui je renouvelle ma gratitude et toute ma reconnaissance ».

Ces prix sont institués pour récompenser les institutions publiques et les individus dans les échelons supérieurs de la gouvernance à travers l'Afrique, en vue d'encourager et de soutenir les performances et les comportements exemplaires qui sont des conditions essentielles à la poursuite et à l'achèvement final de la renaissance du continent. « Cette conférence organisée par The Business Executive, sous la thématique de la Bonne Gouvernance et de la Démocratie, constitue le pilier sur lequel repose la prospérité de nos économies, la sécurité de nos peuples et la stabilité de nos pays. C'est dans cet esprit de bonne gouvernance et de démocratie que nous devons aborder chaque défi et transformer les obstacles en tremplins vers le succès », souligne l'argentier de l'Etat. Et d'ajouter : « Recevoir le Prix Africain de la Gouvernance est un honneur qui ne revient pas qu'à moi seul. Par mon intermédiaire, c'est le pays, ses citoyens, mes collaborateurs, que The Business Executive a voulu ainsi distinguer. Nous vous en sommes très reconnaissants ».

Le ministre a tenu à rendre hommage Dr Baroness Paulette Kporo, Présidente Directrice Générale de

The Business Executive Media Group et saluer aussi cette belle initiative d'organiser avec succès ce rendez-vous, qui offre l'opportunité de partager à ce haut niveau, les multiples défis que l'Afrique doit relever, notamment les questions de la Gouvernance et de la Démocratie, et d'examiner en même temps les opportunités d'affaires que présente notre continent, en particulier dans ce beau pays frère qui est un modèle de Gouvernance et de Démocratie.

Et dans cette dynamique, dans un rapport des Nations Unis, quatre pays africains connaîtront une croissance économique très forte en 2024. D'après ce récent rapport, la croissance africaine devrait passer de 3,3% à 3,5% en 2024. La Mauritanie est classée en premier, avec 6,7% de croissance, soit 2,5 points de plus que l'an passé. Le Sénégal pointe à la deuxième place avec une croissance de 9,2%, soit 2,4 points de plus qu'en 2023. Le Soudan du Sud reprendra du poil de la bête avec 2,5% de croissance, soit 2,4% de plus qu'en 2023. Les Comores, quant à elles, passeront de 2,2% à 3,6% de croissance du PIB.

MY

9EME SESSION DE LA ZLECAF :

Les femmes et la jeunesse au cœur des priorités

S'est tenue à Durban en Afrique du Sud la 9ème session extraordinaire de la Zone de libre-échange continentale africaine communément appelé ZLECAF. Mercredi et jeudi, deux grands protocoles ont été examinés par les experts du comité technique spécialisés sur la justice.

La 9ème session extraordinaire du comité technique spécialisé sur la justice et l'affaire judiciaire se déroule en Afrique du sud. Il s'agit d'une rencontre pour la Zlecaf qui a comme objectif de créer un marché unique à l'exemple du marché européen. Zlecaf prévoit une élimination des droits de douane ainsi que de toutes les barrières pouvant entraver le commerce afin de stimuler la croissance des pays africains et élargir l'inclusion économique sur le continent. Pendant quatre jours, deux grands projets de loi ont été débattus par ces experts de l'Afrique. Depuis d'Afrique du sud, le représentant des Comores Ahamada Hamidou, qui n'est autre que le président du Tribunal de commerce, explique que ces deux projets de loi, une fois achevés, seront envoyés et examinés en conseil de ministres du 10 février à Durban. « Deux protocoles ont été examinés.

L'un portait sur les femmes et la jeunesse dans le commerce », explique-t-il, ajoutant que ce protocole comporte 32 articles. D'après lui, ce protocole est important pour les Comores puisqu'il répond aux attentes du chef de l'État et président en exercice de l'Union africaine Azali Assoumani, lequel ne cesse de plaider pour la promotion de la femme et qui avait fait la promesse « un jeune et emploi ».

Lorsque ce protocole sera adopté, il sera possible d'aligner les mesures et politiques nationales des États parties et de tirer dans la même direction. Un engagement global à l'échelle du continent permettra en effet de donner la priorité à la mise en œuvre des obligations visant à aider les femmes commerçantes de manière ciblée car le protocole aborde les défis persistants auxquels sont confrontées les femmes et la jeunesse dans le commerce et fournit des solutions en termes de meilleure gouvernance des frontières et de facilitation du commerce.

Quant au deuxième protocole, il porte sur le libre échange et le commerce numérique. Il comporte 52 articles. « Ce vendredi, nous allons boucler le rapport final qui sera envoyé en discussions le 10 février en conseil des

ministres africains », poursuit notre interlocuteur. D'après lui, tout doit être finalisé avant la passation du témoin de la présidence de l'Union africaine prévu le 17 février prochain. « Cette rencontre rentre dans le cadre de la politique du chef de l'État, président en exerce de l'UA », insiste le représentant de l'État comorien dans ces travaux. D'après lui, chaque comorien peut en bénéficier partout où il se trouve en Afrique et vice versa.

Il faut rappeler que la décision de lancer le projet de ZLECAF est prise en janvier 2012, lors de la 18e session ordinaire de la Conférence de l'UA. La ZLECAF devrait stimuler le commerce intra-africain de 52,3% d'ici 2025, augmenter les revenus de l'Afrique jusqu'à 450 milliards de dollars d'ici 2035, selon le FMI, et sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté. En octobre 2022, la Zlecaf met en place la Guided Trade Initiative (GTI), qui vise à tester les différentes procédures relatives au commerce dans la zone. Une centaine de produits sont sélectionnés et 8 pays participent à cette initiative.

Ibnou M. Abdou



Ahamada Hamidou, le président du Tribunal de commerce représentant des Comores à la reunion ZLECAF.

RÉUNION DU CONSEIL DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM)

Le plafond des projets de taille moyenne passe de 2 à 5 millions de dollars

Dans son discours d'ouverture à la 66ème réunion du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), à Washington le 5 février dernier, le PDG du FEM et coprésident du Conseil, Carlos Manuel Rodríguez, a déclaré que la triple crise planétaire nécessite un meilleur FEM, en apportant plus de ressources, améliorant l'accès, rationalisant ses politiques et procédures, gérant des risques plus élevés, générant davantage d'investissements autour des politiques et catalyser la mobilisation des ressources financières de toutes les sources. Cela signifie, selon lui, que le FEM et son Partenariat doivent évoluer.



Au centre le président du FEM, Carlos Manuel Rodríguez.

Cette 66ème réunion a approuvé le deuxième plus grand programme de travail de l'histoire du FEM. Le Conseil a également examiné les moyens de rationaliser le cycle des projets, discuté du suivi et de la mesure des avantages socio-économiques des

investissements du FEM, et a examiné et accueilli favorablement le Rapport de suivi du FEM 2023. Le programme de travail approuvé par le Conseil s'élève à 916,1 millions de dollars, frais d'agence compris. Avec son approbation, la programmation au titre de la 8ème reconstitution du Fonds fiduciaire du FEM (FEM-8) a atteint près de 50% des fonds du FEM-8, contre seulement

38% tout au long du calendrier de reconstitution.

Il comprend 45 projets et programmes couvrant tous les domaines thématiques du FEM, dont six à vocation mondiale, huit à vocation régionale et 32 à vocation nationale. Parmi les 77 pays bénéficiaires, 22 sont des pays les moins avancés et 14 petits États insulaires en développement. Concernant la rationali-

sation du cycle des projets, le Conseil a examiné les propositions du Secrétariat sur les changements à apporter aux politiques, directives et pratiques du FEM au cours de cette réunion et d'autres qui seront délibérées à la 67ème réunion du Conseil. Le principal changement proposé était de relever le plafond des projets de taille moyenne de 2 millions de dollars à 5 millions de dollars.

Quant au Rapport de Suivi 2023, si les membres du Conseil ont accueilli favorablement le rapport, ils ont soulevé des questions et fait part de leurs préoccupations concernant les indicateurs de cofinancement et les retards dans les examens à mi-parcours et les évaluations finales. Par ailleurs, le Conseil s'est réuni en tant que Conseil du Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA)/Fonds spécial pour les changements climatiques (SCCF), et a approuvé l'un des plus grands programmes de travail du Fonds pour les PMA/SCCF jamais réali-

sés. Ils se sont également réunis en tant que premier Conseil du Fonds-cadre mondial pour la biodiversité (GBFF) et ont approuvé la politique d'allocation des ressources du GBFF.

Lors de son dernier jour, le Conseil, réuni en tant que premier Conseil du Fonds-cadre mondial pour la biodiversité (GBFF), a achevé les travaux nécessaires pour rendre le GBFF opérationnel dans les semaines à venir. Le Conseil a approuvé la politique du cycle de projet du GBFF prévoyant un cycle de projets rationalisé pour tous les projets du GBFF, ainsi que le budget administratif et le plan d'affaires pour les exercices 2024 et 2025 vis-à-vis du Fonds. Il convient de rappeler que la plupart des grands projets environnementaux dans notre pays sont financés par le FEM, à l'instar du Réseau national des Aires Protégées.

Mmagaza



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores recrute pour son **Unité de Coordination du Projet (UCP), un expert en suivi évaluation.**

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfarae@yahoo.fr Cc : infospaesc@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 07 février 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 27 février 2024 à 12h30 heure locale de Moroni

1. PROFIL REQUIS

L'expert en suivi évaluation de l'UCP devra :

(a) Avoir un diplôme supérieur équivalent au moins (Bac + 4 années) dans les domaines d'éducation suivante : **Statistiques, informatique, Gestion de Projet, ou autres domaines connexes ;**

(b) Disposer d'une expérience professionnelle de 3 ans au minimum dans le domaine du suivi-évaluation des projets de développement financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires ;

(c) Avoir des connaissances en techniques de gestion de projets en général et de suivi-évaluation en particulier; en système informatique de suivi-évaluation et la définition d'indicateurs ;

(d) Avoir des connaissances des Procédures et exigences de la Banque Mondiale en Matière de Suivi Évaluation ;

(e) Avoir une bonne communication écrite et orale ;

2. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois avec une période d'essai de 6 mois renouvelable une fois.

Si à l'issue de cette période de 12 mois, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores ;

- Un curriculum-vitae actualisé ;

- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;

- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;

- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés au **Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet PAESC, Route de Salimani – Sahara – Moroni**

4. CONDITIONS D'EMPLOI

• L'expert en suivi évaluation sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;

• C'est un poste individuel à temps plein ;

• L'expert en suivi évaluation est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Jean KASEYA promet un appui financier au renforcement des infrastructures sanitaires du pays

Lors de sa visite au nouveau siège de l'Africa CDC, le 7 février dernier, le président Azali a obtenu de la part de Jean KASEYA, directeur général du CDC, la promesse d'un appui financier à hauteur d'un million de dollars pour renforcement des capacités des infrastructures sanitaires du pays afin de permettre une couverture sanitaire efficace.

Africa CDC est un Centre africain de contrôle et de prévention des maladies relevant de l'Union africaine, à travers des initiatives de santé en faveur des États membres et pour renforcer la capacité de leurs institutions sanitaires en vue de faire face aux menaces de maladies. Ainsi, le CDC vient de se doter d'un nouveau siège qui a reçu la semaine dernière une visite du président Azali Assoumani, le 7 février der-



Jean KASEYA, directeur général du CDC avec le président Azali.

nier. Une occasion pour Jean KASEYA de souligner au locataire de Biet-Salam « en ma qualité de directeur d'Africa CDC, je réaffirme mon engagement en faveur d'une collaboration panafricaine en matière de santé pour réaliser la feuille de route de

l'Afrique ».

Concernant cet engagement, le pays en tant que membre de l'UA devrait bénéficier d'un accompagnement financier pour renforcer ses infrastructures sanitaires. « L'Africa CDC va accompagner le nouveau

CHU d'El-Maarouf, à travers l'octroi d'un financement à hauteur d'un million de dollars pour la construction de l'Institut de santé publique, la dotation d'équipements de laboratoires, le renforcement des capacités du personnel, et la poursuite d'autres programmes sur la surveillance des épidémies », a assuré Jean KASEYA. Et cela après avoir considéré Azali comme le premier Chef d'État à avoir visité cette Institution.

Tenant compte de la situation sanitaire qui prévaut actuellement dans le pays, le chef de l'Etat a exprimé ses remerciements au directeur général pour cette annonce et son accompagnement constant au niveau de l'Afrique. Et de saluer les travaux remarquables que vient d'accomplir Jean KASEYA Rappelons que ces initiatives d'Africa CDC entrent dans le cadre de la mission sanitaire de la Team Europe à Addis-Abeba du 5 au 7

février 2024, organisée par la présidence belge du Conseil de l'Union européenne et la Délégation de l'UE auprès de l'UA, dans l'optique de renforcer le partenariat Afrique - UE. A travers cette collaboration déjà présente entre Africa CDC, les Partenariats pour la fabrication de vaccins en Afrique (PAVM) et Enabel au sein de la Structure d'appui Team Europe à l'initiative pour la fabrication et l'accès aux vaccins, aux médicaments et aux technologies de la santé en Afrique (TESS MAV+), le MoU a pour ambition de renforcer cette coopération dans le domaine de la santé publique et de la préparation aux épidémies, de consolider les systèmes de santé et d'améliorer la sécurité sanitaire en Afrique par le biais de systèmes de santé solides.

Kamal Gamal

En présence de la responsable du partenariat auprès de l'OMS, l'ACCF a présenté son rapport d'activités des six derniers mois dans le cadre de la deuxième cohorte « appuyé aux associations de la société civile » financé par l'OMS. Aujourd'hui, la majorité de la population prend conscience de l'importance du dépistage précoce et a levé le tabou sur les cancers gynécologiques chez les femmes.

L'association comorienne de lutte contre le cancer chez la femme (ACCF) a organisé une réunion vendredi 09 février dernier pour présenter son rapport d'activités des six derniers mois de l'année 2023, soit de juin à décembre. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la deuxième cohorte du financement de l'OMS. Cette réunion a vu la présence des membres de l'ACCF et du responsable du partenariat au niveau de l'OMS Clarisse Njikam.

Dans la foulée la présidente de l'ACCF, Zahara Abdallah a expliqué

A Mayotte, la France qui administre l'île comorienne en violation du droit international, depuis l'accession des Comores à l'indépendance en 1975, semble se comporter en père fouettard. Durcissement et répression c'est les maîtres mots que l'Etat français privilégie de plus en plus pour mettre fin à ce qu'elle appelle « immigration clandestine » sur le 101e département du pays des droits de l'Homme.

"Il ne sera plus possible de devenir français si on n'est pas soi-même enfant de parents français, nous couperons l'attractivité qu'il y a dans l'archipel » aurait déclaré le ministre de l'intérieur français, Gerald Darmanin en visite à Mayotte hier dimanche. Si la mesure n'est pas encore actée, elle s'inscrit dans la politique de durcissement sur les conditions d'accès à Mayotte pour les étrangers. Et pour aboutir à cette logique des murailles, le gouvernement français à travers le président Macron va demander « une révi-

LUTTE CONTRE LE CANCER

L'ACCF affiche des résultats encourageants

que cette deuxième cohorte avait pour but de mener des activités de prévention et de sensibilisation au profit de la population non touchée pour la première cohorte. Il s'agit également de faciliter l'accès au dépistage du cancer du col de l'utérus chez les femmes en situation de vulnérabilité et les familles à risque. « La sensibilisation concernait les villages les plus reculés. Nous avons assisté les plus démunis pour la mammographie et les frottis en les appuyant. D'ailleurs je salue l'implication des jeunes qui ont rendu cela possible. C'est eux qui ont facilité cette campagne. Je salue les efforts indéniables de notre partenaire l'OMS qui a accueilli notre grand souci pour le cancer chez la femme. Elle nous a permis de faire cette sensibilisation, aujourd'hui, même en milieu scolaire, on parle du cancer du sein et du frottis », souligne-t-elle.

Elle a évoqué aussi le manque de service d'anatomopathologie au sein de l'hôpital El-Maarouf. Selon elle, ce service permettrait de réaliser les biopsies à des prix bien plus accessibles que dans le privé. Les intervenants ont soulevé aussi, le fait que le pays manque d'oncologues pouvant prendre en charge les cas cancéreux, un dilemme qui s'ajoute au manque de programme national de lutte contre ladite maladie aux diverses pathologies. Durant cette période, l'association a organisé 25 causeries soit 1044 personnes touchées, un pourcentage de 104 %, 40 femmes ont bénéficié des mammographies à Ngazidja et 20 autres à Anjouan.

Pour rappel, ce projet a montré que la majorité de la population prend conscience de l'importance du dépistage précoce et la levée du tabou sur les cancers gynécologiques. En effet,



il a permis de faire dépister plus de 60 personnes souffrant de problèmes de seins de 131 femmes ayant des suspicions du cancer du col. En somme, malgré les efforts fournis par l'ACCF, cette dernière n'a pas pu satisfaire toutes les demandes en mammographies, en frottis et en consultations. Notons que l'association a bénéficié, deux fois successives, de l'appui du bureau-

pays de l'Organisation mondiale de la santé. Pour les activités réalisées de juin à décembre dernier, elle a reçu 12 907 500 francs comoriens. Présente, la chargée du partenariat de l'OMS, Njikam Lobo Clarisse a salué le travail de l'Accf pour cette belle réalisation, surtout qu'elles ont dépassé la cible fixée.

Andjouza Abouheir

MAYOTTE

Darmanin à Mayotte, vers une autre aberration



Darmanin à Mayotte.

sion constitutionnelle » pour acter définitivement le caractère particulier de Mayotte au sein de la République Française.

Confronté à une vague d'immigration venue des pays grands-lacs et de la cotes Est du continent africain, l'île de

Mayotte suffoque par les nombreux barages érigés sur l'ensemble du territoire pour empêcher l'acheminement des réfugiés vers des camps d'immigrés, dans un climat malsain de xénophobie. Pour tenter de mettre fin à ce flux d'immigrés, le superflic de France a annon-

cé le lancement prochainement de la deuxième phase de la tristement célèbre opération Wuambushu en instaurant « Un rideau de fer » qui va empêcher l'entrée des Kwassa à Mayotte.

Parmi les mesures annoncées par Darmanin, il y a le renforcement des unités de sécurité. « Ce sera plus de moyens des forces de l'ordres et de justice pour pouvoir lutter contre cette délinquance étrangère qui pourrit la vie de nos concitoyens », un discours à n'en pas douter qui a du plaire aux extrémistes mahorais qui ont toujours fait le parallèle entre délinquance et immigration. Cette visite suscite beaucoup de commentaires et des questions quant à son timing.

En effet, l'arrivée de Darmanin à Mayotte coïncide avec les félicitations de la France au président Azali suite à sa réélection toujours contestée par l'opposition. C'est par un appel télé-

phonique que le président Macron aurait félicité son homologue comorien. « L'objectif de l'entretien était pour le président Macron de présenter ses félicitations chaleureuses et ses souhaits de réussite, au président Azali, suite à sa réélection à la présidence de l'Union des Comores » indiquait hier une publication du palais de Beit-Salam en date du 10 février. Une histoire qui a du mal à passer pour les opposants d'Azali, qui trouve un lien entre ces félicitations et la venue de Darmanin dans l'île et surtout des annonces qu'il est venu faire pour calmer une situation sécuritaire devenue ingérable. Et sa formule magique serait tout simplement d'ériger Mayotte en département d'exception ou le fameux « droit du sol » ne serait pas applicable. Quelle aberration pour une république fondée sur le principe de liberté, égalité et fraternité !

Imtiyaz

FOOTBALL

Formation des entraîneurs, un travail de continuité

Le sélectionneur national, Stefano Cusin était attendu hier dimanche à Moroni pour une formation de deux semaines en faveur des entraîneurs de l'élite (DI). Ce travail se fera en étroite collaboration avec la Direction Technique nationale qui a la charge du développement du football local dans toutes sa transversalité.

Le sélectionneur et le DTN vont sillonner les trois îles à la rencontre de ce qui se fait de mieux en matière de coaching dans le pays. Ça sera l'occasion pour Stefano Cusin d'être dans la continuité de ce qu'il avait déjà commencé en novembre dernier avec les joueurs locaux. « Disons qu'on travaille dans la continuité, moi j'ai toujours pensé que l'entraîneur de l'équipe nationale ça peut pas être seulement quelqu'un qui s'occupe de 25 joueurs, mais c'est quelqu'un qui a une mission à 360° et c'est très important d'améliorer le championnat local » s'est-il exprimé sur le canal de communication de la FFC.

Cette nouvelle mission en terre comorienne sera une parfaite collaboration entre le sélectionneur

Stefano Cusin et le Directeur Technique National, Ayouba Moussa. Une collaboration que le DTN appelle de ses vœux pour un plus grand développement du football local. « Nous sommes convaincus que ce stage est le point de départ d'une longue collaboration avec le sélectionneur national et nous souhaitons notamment donner de l'envergure, une bonne image du football local et tout ça passera par des stages comme celui-ci et une collaboration saine et fructueuse avec le sélectionneur national » dit-il. Et le DTN de rajouter « la Direction technique nationale et le sélectionneur national ont pour objectif de développer le football comorien dans tous ses aspects, donc il était important que ces deux entités se rapprochent afin d'avoir un travail commun pour le bien du football comorien. »

Le sélectionneur quant à lui voit en ce stage une opportunité pour lui d'éclairer les entraîneurs de l'élite sur les nouvelles méthodes d'entraînement. « On fera des stages des entraîneurs de première division afin d'expliquer comment on travaille au niveau des équipes professionnelles en Europe afin d'échan-



Stefano Cusin avec le staff de la FFC.

ger, de partager des informations », estime Stefano Cusin et de renchérir « tout part du travail que nous avons effectué avant les matchs de la Coupe du monde. On a fait des tests physiques dans toutes les îles et on s'est aperçu que physiquement les joueurs n'avaient pas l'intensité nécessaire qu'il fallait pour le haut niveau donc si on veut intégrer des joueurs locaux en sélection dans le futur il faut avoir un championnat qui soit de meilleur qualité. »

C'est donc à partir de ce constat que le sélectionneur a établi ce calendrier. « On a établi une feuille de route, ce programme que j'ai fait en décembre que j'ai présenté à la Fédération et qui prévoyait pour février justement des stages exclusivement aux entraîneurs de première division et en même temps utiliser les joueurs sélectionnés dans les trois îles pour les démonstration sur le terrain. Ça nous permet de faire la formation des entraîneurs et entre

aussi de vérifier le niveau de certains joueurs car ça peut être intéressant d'en mettre quelques-uns dans le stage qui aura lieu au mois de mars. » Et le sélectionneur de noter la nécessité d'impliquer la DTN sur cette formation. « C'est normal que la DTN soit impliquée car à la fin on parle quand même de formation et donc c'est quelque chose qui est important de collaborer » a-t-il conclu.

Imtiyaz



Ministère de l'agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS
ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERT

Réf. N° : 2024/005/MAPETA/PIDC/DC

ACQUISITION, LIVRAISON DES SEMENCES MARAICHÈRES ET INSTALLATION DES PÉPINIÈRES DANS LES CRDE (FOMBONI, OUANI, MREMANI, DIBOINI, CEMBENOI, MAOUENI ET SIMBOUSSA)

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « Acquisition des semences maraichères et Installation des pépinières dans les CRDE (de Fomboni, Ouani, Mremani, Diboini, Cembenoï, Maoueni et Simboussa) »

2. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins un marché similaire au cours de 5 dernières années avec satisfaction du Client »

La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à une demande de cotation ouverte (DC) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetpidc@gmail.com et prendre connaissance du dossier de demande

de cotation ouvert à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.

Le Dossier de demande de cotation en version française peut être retiré au secrétariat du PIDC à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. La demande de cotation sera retirée par voie électronique ou au secrétariat du PIDC.

4. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 26 février 2024 à 14H 00min**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, **le 26 février 2024 à 14H 30min**.

5. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : projetpidc@mail.com

Lancé, le 12 février 2024